

Séance du Mardi 27 septembre 2022

DATE DE CONVOCATION :

02 Septembre 2022

DATE D’AFFICHAGE :

5 juillet 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 11

L'an 2022, le mardi 27 Septembre à 18h30, le Comité Syndical du SIVU ANIM'6 ENFANCE JEUNESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Manuel Gautier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Battais Jean-Pierre, Fouchard Fabrice, Gautier Manuel, Garçon Isabelle, Josselin Aurélie, Levrel Yann, Stéphan Nadine, Thomas Anne, Veyre Christian.

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE : Mesdames et Monsieur, Commeureuc Loïc, Coïc Gaëlle (donne pouvoir à Aurélie Josselin), Lainé Soazig, Riou Fabienne, Thébault Stéphanie (donne pouvoir à Christian Veyre), Vannier Michel.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Isabelle Garçon à qui il est adjoint une auxiliaire Karine Clouard, directrice SIVU Anim'6

Ordre du jour

- Point 1 : Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses
 - Point 2 : Tarifs des encarts publicitaires
 - Point 3 : Retour sur la commission communication
 - Point 4 : Point sur le projet de départ de l'Asso'6
 - Point 5 : Bilan été 2022
 - Point 6 : Semaine de l'enfance 2022
 - Point 7 : Noms des espaces jeunes et réflexion sur la passerelle
 - Point 8 : Questions et informations diverses
- **Ajout de délibération**
- Convention de partenariat et d'objectifs entre l'ADMR de Tinténiac et le SIVU Anim'6
- I. Opérations préalables aux affaires inscrites à l'ordre du jour**
- Désignation du secrétaire de séance

II-Délibérations

Point 1

Délibération n° 17_2022

Convention de partenariat et d'objectifs ADMR/ANIM6

Le Président rappelle qu'une convention a été conclue entre l'Admr et le SIVU Anim'6 dans le cadre de la prise en charge du fonctionnement du multi accueil Trampoline du 1^{er} janvier 2021 au 30 avril 2022. Celle-ci étant arrivée à échéance, il y a donc lieu de la renouveler et des échanges ont été menés ces derniers mois avec l'Admr en ce sens

Il présente les principales caractéristiques de la nouvelle convention :

- Durée : conclue du 1^{er} mai au 31 décembre 2022
- Taux de remplissage : minimum 75%
- Taux de facturation à atteindre : entre 105 et 115
- Vigilance sur les modifications à effectuer au sein des contrats quand des changements d'horaire de garde sont constatés de manière régulière
- Anim'6 contribue à l'équilibre financier de la structure en versant une subvention de 107 915 € (année 2022) après vérification de l'optimisation et du fonctionnement réel du service au regard des engagements
- Un budget prévisionnel en adéquation avec la capacité théorique annuelle de 43 352 h contractualisées avec la CAF

Il explique le besoin de financement pour l'Admr et le reste à charges pour Anim'6 :

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
Dépenses	272 935€	316 900€	340 822€	342 625 €
Recettes	259 271€	307 000€	340 822€	342 625€
familles	40 252€ (72% T.O)	45 000 € (72% T.O)	50 000€ (80% T.O)	50 000€ (80% T.O)
PSU caf	107 645€	150 000€	177 376€	177 376€
Etat	4 382€	4 085€	2 666€	2 666€
Bonus territoire CAF	0€	54 252€	54 252€	54 252€
Département /SAAD	28 110€	0€	0€	0€
SIVU Anim6	76 930€	53 663 €	56 528€	58 331€
Autres	1 952€	0€	0€	0€

Le Président expose les données suivantes :

- Déficit 2021/2022 de l'ADMR pris en charge par le fond d'aides exceptionnelles CAF 35 = 23 810€
- Le besoin de financement prévisionnel de l'ADMR pour faire fonctionner la crèche Trampoline est de 109 676€ par an. Aussi, pour accompagner la structure, le SIVU Anim6 devrait verser en 2023 : 56 528 € et en 2024 : 58 331€.
- Ces sommes prévisionnelles mettent en lumière un différentiel de 30 000 € entre le budget prévisionnel 2021 présenté lors de l'ouverture de la crèche et le résultat réel 2022 après 1 an d'existence. La convention est donc conclue seulement jusqu'au 31/12/2022 au regard des montants demandés. En effet, les élus souhaitent conditionner les modalités de renouvellement de la convention 2023 aux orientations budgétaires qui seront actés courant février prochain..

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Valident** la convention entre l'ADMR et le SIVU Anim'6 telle que présentée à compter du 1^{er} mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022.
- **Donnent tout pouvoir** à Mr Manuel GAUTIER, Président pour suivre le dossier et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour : 06 Contre : 0 Abstention : 05

Point 2 Délibération n° 18_2022	Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses
--	---

Le Président expose qu'il y a lieu de constituer une provision comptable pour créances douteuses afin d'établir une transparence des comptes et une fiabilité des résultats de fonctionnement.

Il rappelle qu'il s'agit d'une dépense obligatoire et que son champ d'application est précisé par l'article R.2321 du CGCT. En effet, dès qu'il existe des indices de difficulté de recouvrement, la créance doit être considérée comme douteuse et il convient de provisionner une somme.

Il informe que le montant à provisionner doit être égal à au moins 15% du montant total des pièces prises en charge depuis plus de 2 ans. Par mesure de simplification, un seuil minimal de 50€ est fixé en deçà duquel la provision ne sera pas calculée. A noter, la provision peut être revue chaque année et faire l'objet d'une dotation complémentaire ou d'une reprise de provision.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valident** le calcul aux dotations de provisions aux créances douteuses avec la méthode prenant en compte l'ancienneté avec un taux de 15%.
- **Donnent tout pouvoir** à Mr Manuel GAUTIER, Président pour suivre le dossier et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Point 3 Délibération n°19_2022	Tarifs encarts publicitaires
---	-------------------------------------

Dans le cadre de la Semaine de l'enfance 2022, les tarifs concernant les encarts publicitaires qui apparaîtront sur les plaquettes et les affiches seront les suivants :

- Super U Tinténiac : 500€
- Groupama Tinténiac : 300€

Il est proposé que des places pour les spectacles soient offertes aux partenaires afin de les fidéliser et les remercier pour leur soutien financier.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valident** les tarifs des encarts publicitaires tels que présentés,
- **Donnent tout pouvoir** à Mr Manuel GAUTIER, Président pour suivre le dossier et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Mr Le Président rappelle que le Bonus Territoire est une aide complémentaire à la prestation de service versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale (CTG).

Issue des financements accordés précédemment au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), cette aide au fonctionnement sera versée directement au gestionnaire de la structure.

Aussi pour prendre en compte ces changements, il y a lieu de signer l'avenant à la convention entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine et le SIVU Anim'6 concernant la gestion des équipements des accueils jeunes Tinténiac, St Domineuc et St Thual. Pour rappel, ces avenants prennent effet au 1^{er} janvier 2022.

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valident** la signature des avenants, tels que présentés entre la Caf d'Ille et Vilaine et le SIVU Anim'6 des encarts publicitaires tels que présentés,
- **Disent que les avenants prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022.**
- **Donnent tout pouvoir** à Mr Manuel GAUTIER, Président pour suivre le dossier et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Suite aux travaux de refonte du site internet du Sivu, Mr Le Président présente :

- Le nouveau logo réalisé par l'Agence Everest



Déclinaison couleur



Déclinaison noir et blanc

- Les visuels déclinés par tranche d'âges et propositions d'animations réalisés par l'Atelier des Beaux Diabes



- Les modèles (templates) de programmes d'animation jeunesse réalisés par l'Agence Everest



Point 5	Projet de départ de l'Asso'6
----------------	-------------------------------------

Le Président rappelle que la Junior Association Asso'6 a pour objectif de partir au ski du 11 au 16 Février 2023. La contribution du Sivu consisterait à mettre à disposition un animateur pour ladite période afin de permettre à 10 jeunes de partir et finaliser leur projet débuté en 2020. Pour information, le coût global du séjour serait de 5 000 € et les jeunes ont déjà récolté 3 000€ en actions d'autofinancement. Pour ce faire, Anim'6 conventionnerait avec les communes de Pleurtuit, voire Beaussais sur Mer afin de mutualiser les coûts.

- Les modalités de départ sont les suivantes :

- 38 places pour les communes de Pleurtuit, Beaussais sur mer et Anim'6
- Mettre à disposition un animateur accompagnant les jeunes
- Recruter un directeur pour la période du 11 au 16 février 2023 afin de maintenir l'ouverture de l'Espace Jeunes de St Domineuc en limitant le nombre de jeunes à 8 pour les sorties.

Point 6	Bilan été 2022
----------------	-----------------------





Espace jeunes 13 ans et plus ouvert du 4 juillet au 30 août/ fermeture du 1^{er} au 15 août

964h	762h	533h	312h	190h	113h	171h	117h	90h	78h	42 h	24 h	21 h
19 jeunes	19 jeunes	21 jeunes	9 jeunes	4 jeunes	3 jeunes	3 jeunes	2 jeunes	2 jeunes	1 jeune	2 jeunes	1 jeune	1 jeune

← 88 jeunes différents pour 3 460h de présence/ Rappel 2021 : 72 jeunes pour 2 772h →

+ 20% d'augmentation du nombre de jeunes
+24% d'augmentation du nombre d'heures de présence

↑ 75 jeunes Anim'6 pour 2 874h
↓ 13 jeunes Autres communes pour 586h



RECAPITULATIF Espaces jeunes St Domineuc /Tinténiac

1 892h	1 801h	1 211h	606h	520h	314h	246h	215h	128h	75h	117 h	42 h	24 h	21 h
42 jeunes	36 jeunes	38 jeunes	17 jeunes	14 jeunes	7 jeunes	5 jeunes	4 jeunes	2 jeunes	2 jeunes	2 jeunes	1 jeune	1 jeune	1 jeune

← 178 jeunes différents pour 7 253h de présence/ Rappel 2021 : 144 jeunes pour 5 870h →

↑ 160 jeunes Anim'6 pour 6 344h
↓ 18 jeunes Autres communes pour 909h (426h et 16 jeunes en 2021)

3 mini séjours au mois de juillet = 38 jeunes

Du 4 au 8 juillet 2022 : 13 jeunes présents

5 jeunes Tinténiac	2 jeunes St Thual	2 jeunes Hédré-Bazouges	
1 jeune Québriac	1 jeune St Domineuc	1 jeune La Chapelle	1 jeune St Brieuc des iffs

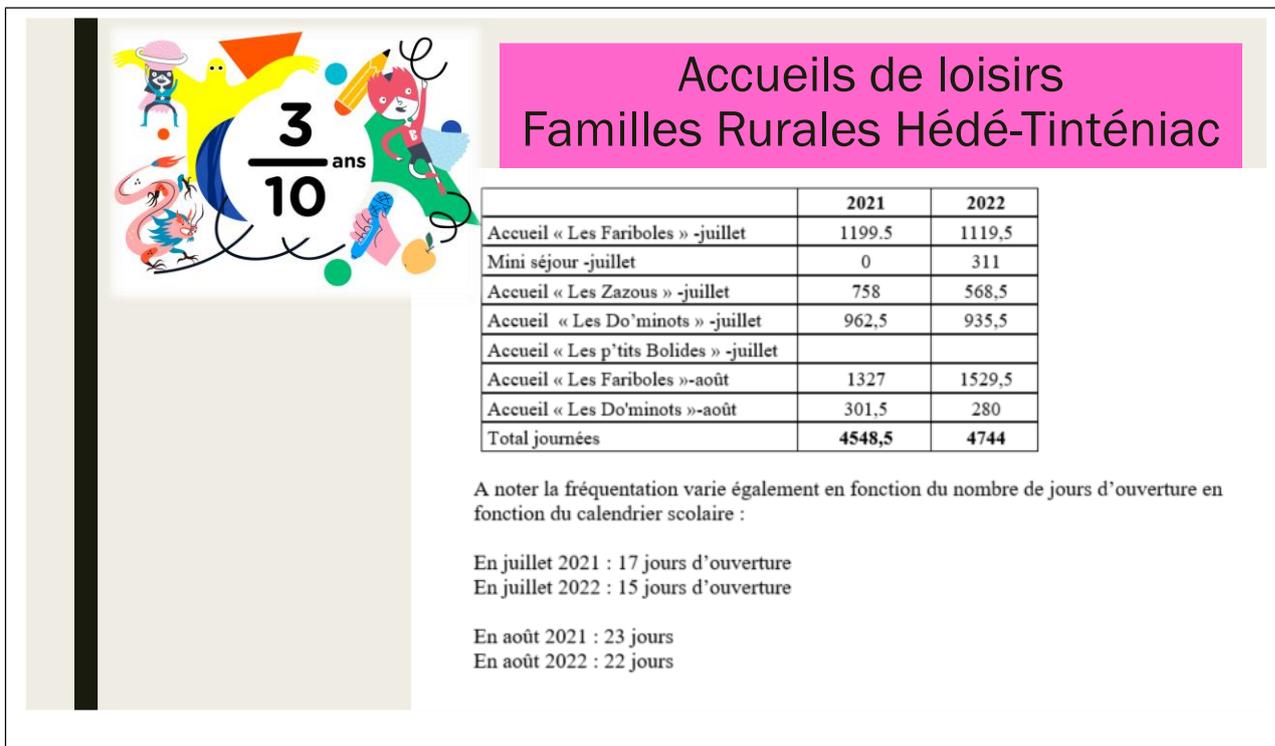
Du 11 au 15 juillet 2022 : 13 jeunes présents

7 jeunes St Thual	2 jeunes Hédré-Bazouges	2 jeunes Trimer
-------------------	-------------------------	-----------------



18 au 22 juillet 2022 : 12 jeunes présents

1 jeune St Thual	4 jeunes Hédré-Bazouges	2 jeunes Tinténiac
2 jeunes La Baussaine	2 jeunes Tréverien	1 jeune Meillac



Point 7	Noms des locaux/Espaces jeunes
----------------	---------------------------------------

L'idée est que les espaces jeunes soient identifiés par des noms afin de faire la distinction entre bâtiment et activité, notamment pour les lieux partagés.

Cela s'inscrit également dans les pistes d'amélioration ciblées sur l'axe de travail « Communication »

Les propositions sont les suivantes :

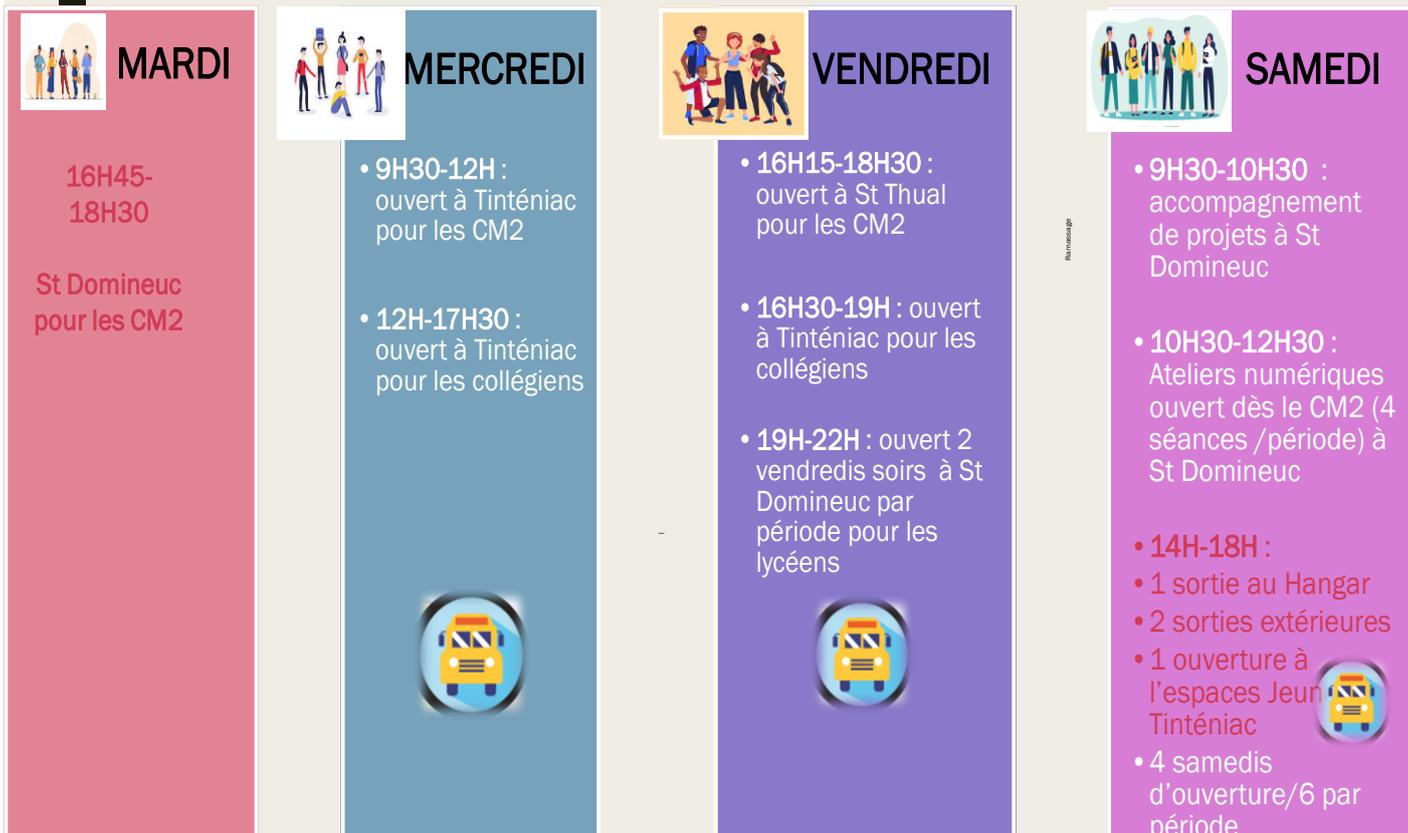
- Espace jeunes à St Domineuc = **Le loKal**
- Espace jeunes à St Thual = **Le foYer**
- Espace jeunes à Tinténiac = **Le Q.J**

Des logos seront réalisés ultérieurement pour en accentuer la visibilité

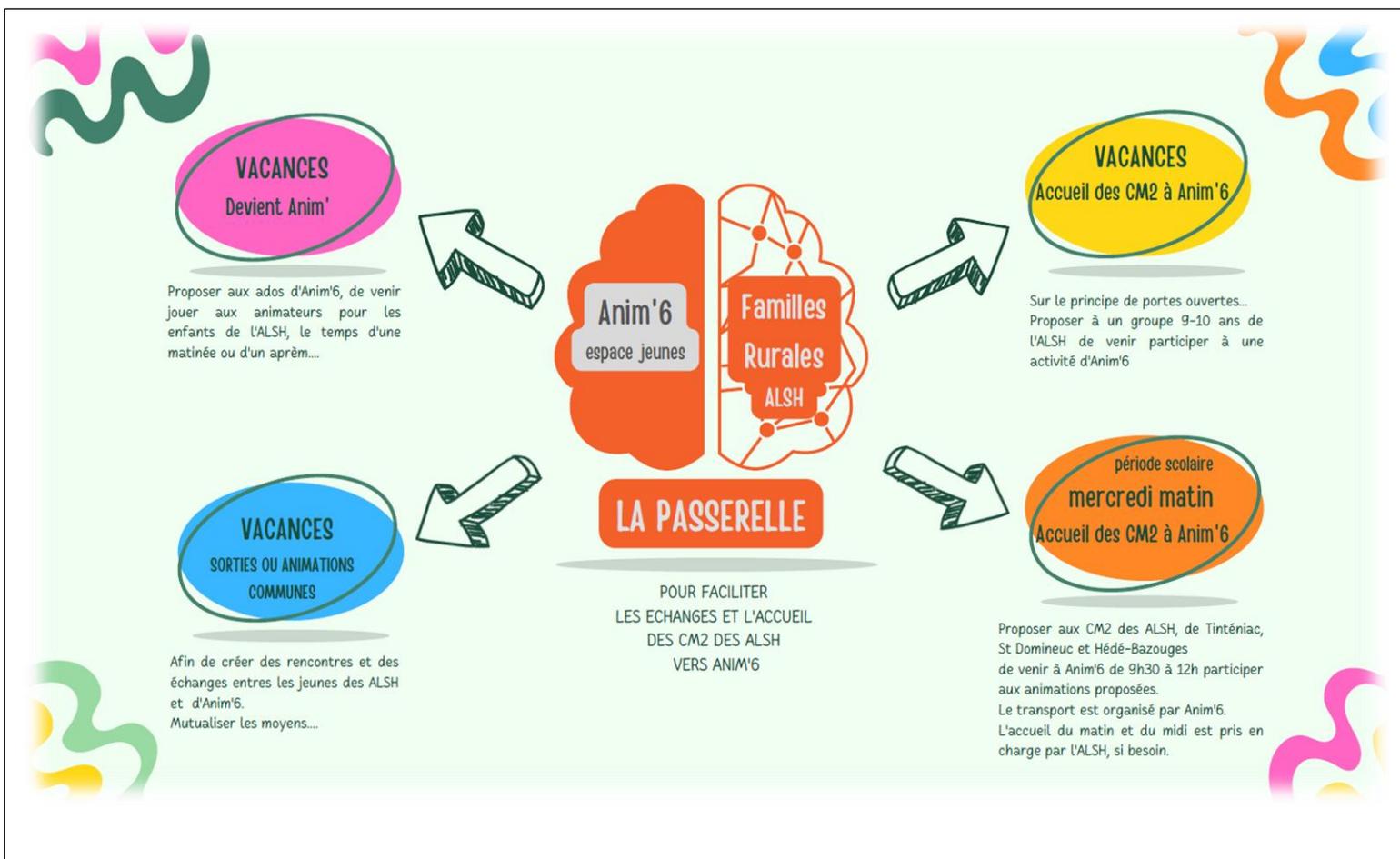
Point 8	Propositions pour les CM2 rentrée 2022-2023
----------------	--

Suite aux études menées par la commission jeunesse, il est proposé d'ouvrir le loKal à St Domineuc les mardis de 16h30 à 18h30 pour les élèves de CM2 des écoles privées et publiques. Johann animera ces temps et passera chercher les enfants dans les écoles. Cette ouverture est prévue à compter du 8 Novembre 2022.

Focus animation jeunesse période scolaire



- Le Président fait part du projet passerelle, un partenariat entre Familles Rurales Hédé-Tinténiac et Anim'6 :



Il est rappelé que la Semaine de l'enfance se déroulera le week-end du 26 et 27 Novembre 2022. Il est demandé à ce que l'ensemble des membres se mobilisent pour accompagner cette manifestation (organisation, logistique).

1- Partage du diagnostic enfance-jeunesse de La CCBR

- jeudi 13 octobre 2022 de 15h/17h30 : petite enfance (Présence Karine Clouard et Aurélie Josselin)
- jeudi 13 octobre de 18h/ 20h30 : enfance (Présence de Manuel Gautier et Isabelle Garçon)
- mardi 18 octobre de 18h/20h30 : jeunesse (Présence de Manuel Gautier)

2- Théâtre forum « Relation parents/ados comment faire ? » : vendredi 30 Septembre 2022 à 18h30 à la MJC Tinténiac**3- Prochain comité syndical : mardi 29 Novembre 2022**

Fin de la séance à 20h45